

45 - Vie des Quartiers - Service Vie associative - Subvention exceptionnelle à l'UNICEF pour la Corne de l'Afrique

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : La Corne de l'Afrique subit actuellement une crise nutritionnelle de grande ampleur liée à la pire sécheresse qu'ait connue la région en 60 ans, mais aussi à la hausse des prix des denrées alimentaires de base et au conflit qui déchire la Somalie depuis des années.

Selon l'UNICEF, 10 millions de personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire qui sévit en Ethiopie, en Somalie, au Kenya et à Djibouti. Plus de 2 millions d'enfants souffrent de malnutrition aigüe et ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence.

L'UNICEF a lancé un appel de fonds de 22,2 millions d'euros pour apporter une assistance en priorité aux millions de femmes et d'enfants affectés par la crise dans la région.

Pour soutenir cette action humanitaire, il est proposé de verser à l'UNICEF/Urgence Corne de l'Afrique BP 600 - 75006 Paris une aide exceptionnelle d'un montant de 1 000 €.

En cas d'accord, cette somme sera prélevée sur le chapitre 65.020.6574 service 47047.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'UNICEF.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 8, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 19 septembre 2011.